

# Voyage d'étude du mélèze

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **94 (1943)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784486>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Voyage d'étude du mélèze

**1° Généralités.** Le voyage pour l'étude du mélèze hors de son aire de distribution naturelle fut organisé par l'Inspection fédérale des forêts, et plus spécialement par M. E. Hess et son collègue M. E. Müller. Il eut lieu du dimanche 6 au vendredi 11 septembre 1942. Il groupa 24 participants à tout le voyage, et 6 à une partie seulement. En outre, aux 3<sup>me</sup> (Berne), 4<sup>me</sup> (Argovie) et 5<sup>me</sup> jour (Zurich), tout ou partie des collègues de ces cantons se joignirent à la troupe régulière.

Les 30 participants inscrits venaient de presque tous les cantons. Seuls Schwyz, Glaris, Zoug, Appenzell et Genève n'avaient envoyé aucun représentant. Les autres cantons en avaient de un à quatre. L'école forestière était représentée par le professeur Leibundgut, l'inspection fédérale par MM. E. Hess, E. Müller et J.-L. Biolley, qui fonctionna comme quartier-maître.

Les cinq journées furent réparties comme suit :

- Premier jour* : Etude du mélèze dans son aire naturelle, au Valais, aux alentours de Martigny.
- Deuxième* » : Au pied du Jura, alentours du lac de Neuchâtel.
- Troisième* » : Aux Préalpes bernoises (Burgdorf-Napf).
- Quatrième* » : Plateau argovien (Lenzburg). Vallée de l'Aar (Döttingen).
- Cinquième* » : Vallée du Rhin (Weiach) et rives du lac de Zurich (Zollikon).

Plusieurs objets devaient être visités chaque jour. L'horaire journalier était le suivant :

Diane à 6 h. A 7 h., départ en autocar pour la forêt. Dîner quelque part en chemin. Continuation des visites de forêts. Vers 19 h., départ par chemin de fer jusqu'au point de départ du jour suivant. Souper, puis coucher.

Le rapporteur soussigné donnera un aperçu journalier des forêts visitées, puis émettra quelques remarques et suggestions personnelles.

**2° Rapport journalier.** *Premier jour : Valais.*

Rendez-vous des participants à Martigny, dans l'après-midi du dimanche 6 septembre. Le soir, avant le souper, visite des caves Orsat. Dégustation de crûs divers, savamment présentés. Ça promet ! Pendant la nuit, la pluie — qui avait déserté le Valais depuis le mois de mai — tombe, monotone, sous un ciel bas. Ça continue à promettre ! Au matin, brouillard traînant sur les montagnes. Départ en autocar par la vallée de Bagnes, Sembrancher; puis, montée au Col des Planches, par Vollèges. L'inspecteur forestier Ch. Perrig nous reçoit, au nom de son voisin d'arrondissement J. Wyer, empêché par l'ouverture de la chasse de nous piloter dans le premier objet d'étude : *La régénération des pâturages boisés du Novelet*. Ce pâturage fait partie d'un projet d'ensemble (41 ha.) de reboisement. Les ayants droit au parcours, habitants de Vence, furent indemnisés en ce sens que la Bourgeoisie de Vollèges, propriétaire des pâturages, mit à leur disposition, en les

achetant, d'autres parcelles pâturables. Le sol y est profond; il est formé d'une couche de moraine recouvrant des schistes cristallins. Les travaux de reboisement furent réduits à l'établissement d'une clôture et à des écroûtages. Le mélèze s'est installé en masse sur les surfaces écroûtées, mais a fait place, peu à peu, à l'épicéa envahissant. Pourquoi?

Nous sommes dans une coupe dite de dégagement du recrû, qui ressemble à une coupe rase comme une goutte d'eau à sa suivante ! Les débris de coupe ont été brûlés en de grands feux, faits en plein



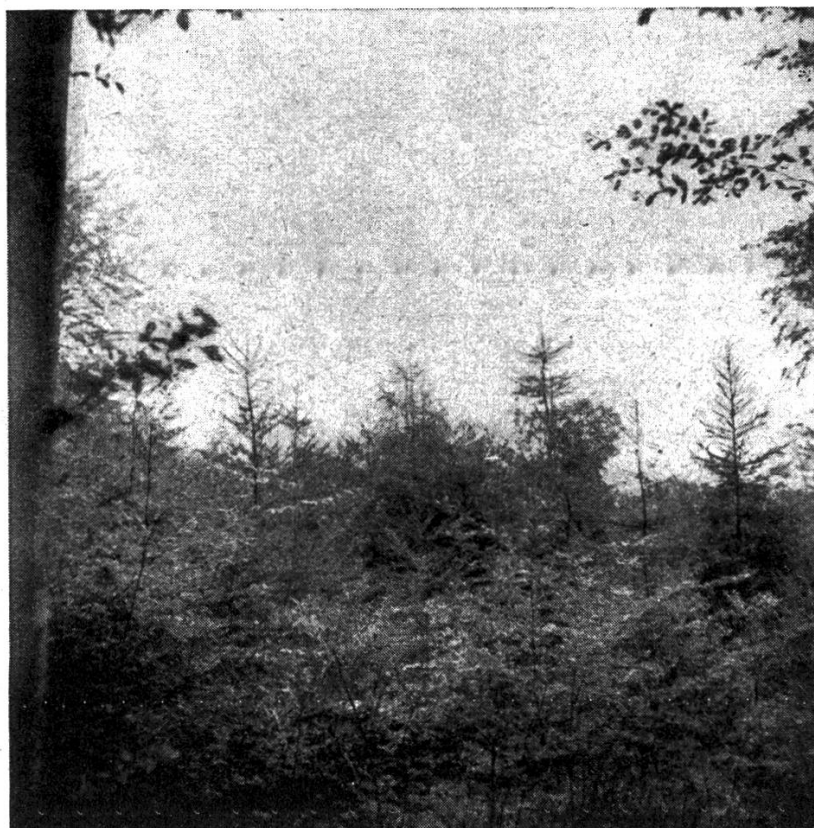
Phot. J. Péter, à Bevaix.

*Les Morentzes.* Semis de mélèze, de 10 ans, sur écroûtages dans un pré.

sur beaux groupes de recrû d'épicéa. Les « jardineurs » se regardent avec ahurissement. Première leçon-douche, de la part des connaisseurs, aux novices !

« Meine Herren, mit der Lärche muss man brutal arbeiten », a dit notre collègue Bavier. Conclusion que les observations faites l'après-midi confirmèrent. Si l'épicéa a pris le dessus au Novelet, c'est à cause du couvert des vieux bois conservés quelques années de trop. Et pourtant, ce couvert était, semble-t-il, bien mince ! Le mélèze reprendra pied sur les surfaces brûlées, où il se développe avec une rapidité extraordinaire.

*2<sup>me</sup> objet : Plan de l'Orme.* Monsieur Perrig nous conduit à travers un peuplement mélangé de mélèze, épicéa, sapin ( $\frac{1}{3}$  chacun), issu de recrû naturel, d'environ 100 ans, sur pâturage boisé. Les mélèzes ont souffert d'un état trop serré, d'un dégagement trop faible des cimes. Depuis 15 ans, de fortes et fréquentes éclaircies ont redonné au mélèze la place nécessaire pour la reformation de cimes amples et régulières. Ces fortes exploitations ont donné naissance à un peuplement d'allure jardinée, le sapin blanc étant très fortement représenté en sous-bois et en rajeunissement de toutes dimensions. Nouvelle douche aux jar-



Phot. J. Péter, à Bevaix.

*Forêt domaniale de Seyte (Vaud).* Jeunes mélèzes dans les groupes de recrû du hêtre.

dineurs ! Lorsque le mélèze sera exploitable — dans quelques décennies —, il faudra exploiter en même temps tout le peuplement, à une allure très rapide. Sinon, ce sera de nouveau une surface gagnée par l'épicéa et le sapin, et enlevée au mélèze, qui, bien qu'à la limite de son développement optimum, accuse des formes et des hauteurs remarquables.

Impossible de photographier durant la matinée, le brouillard nous en empêche. Dîner à Chemin puis, l'après-midi, visite du

*3<sup>me</sup> objet : Reboisement des Morentzes.* Une parcelle supérieure : vieux peuplement de mélèze, très clair, dépérissant, sur pâturage. Une

parcelle inférieure : pré sans boisement, à rendement insuffisant par manque d'eau d'irrigation. Comme au Novelet, clôture et écroûtages. Mais alors, enlèvement très rapide des vieux bois, sitôt le recrû de mélèze établi. Réussite complète, la hauteur moyenne des jeunes mélèzes, de 11 ans au plus, est de 3,50 m.

Descente sur Chemin-dessous, d'où les autocars nous ramènent à Martigny. Réception par la Bourgeoisie de Martigny, dans un petit café où il se boit un Fendant insurpassable ! Puis, départ par C. F. F. jusqu'à Yverdon, point de départ du jour suivant.



Phot. J. Péter, à Bevaix.

*Forêt de Pierre Gelée (Neuchâtel). Bordure de peuplement de mélèze, avec sous-étage de sapin.*

*Deuxième jour : Pied du Jura.*

*1<sup>er</sup> objet : Forêts sises au-dessus de Concise, sous la direction de l'inspecteur forestier Massy. Deux points spéciaux étaient à étudier. L'un étant la présence du mélèze, par pieds isolés, dans la jeune futaie feuillue (70 ans environ); l'autre l'introduction artificielle, depuis une quarantaine d'années, du mélèze dans le rajeunissement de hêtre suivant les coupes successives. Le premier point a déjà fait l'objet d'un article spécial, au « Journal forestier » de 1942 (pages 113 à 115), dû à la plume de M. A. Barbey. Prière aux lecteurs de s'y référer. Le second point : introduction systématique du mélèze, est actuellement appliqué avec*



succès. Il faut assurer au mélèze une avance de quelques années sur le hêtre, qui possède une vitalité remarquable dans cette station. Les plants repiqués, de 4 à 5 ans, sont introduits dans les plus grandes trouées, dès la première coupe d'ensemencement, et de préférence sur sol nu. Dès que le recrû de hêtre est là, au plus tard 4 à 6 ans après, on fait suivre rapidement les coupes de dégagement et la coupe définitive, dans une période de 10 à 15 ans. Il ne faut pas allonger ce délai, sous peine de voir le mélèze disparaître.

Le sous-sol est composé de jurassique supérieur, recouvert par un mélange de moraine alpine et d'éboulis calcaire.

*2<sup>me</sup> objet* : Pierre Gelée, sur Peseux (Neuchâtel). Propriété de la commune de Neuchâtel. Chef de course, M. Lozeron, inspecteur cantonal des forêts. La parcelle de forêt possédant les mélèzes est un ancien domaine agricole, boisé il y a un siècle. On ne connaît pas la provenance des plants de mélèze utilisés dans ce boisement. Mais ils sont en général de belle forme; beaucoup d'entre eux ont une écorce très épaisse, ce qui ne semble pas avoir une influence sur la qualité de leur bois. Après la plantation, un sous-étage dense de sapin s'est établi, avec quelques hêtres.

Le sous-sol est formé de jurassique supérieur, recouvert par des apports morainiques alpins d'épaisseur inégale. Deux tranchées, creusées à peu de distance l'une de l'autre, le prouvent. Quelques souches de mélèzes abattus récemment ont été rafraîchies, et étudiées quant à leur âge et leur accroissement. Il semble prouvé que les éclaircies ont été trop faibles pendant assez longtemps, ce qui a réduit l'accroissement. Aucun semis de mélèze n'a pu être constaté dans les alentours; il faut donc procéder par plantation pour l'introduire ailleurs.

Par un temps splendide, le dîner fut pris dans le verger de la maison forestière attenante à ce domaine boisé. Dîner arrosé d'un excellent Neuchâtel offert par la propriétaire.

*3<sup>me</sup> objet* : *Jolimont*. Cette colline, érigée entre les lacs de Neuchâtel et de Biemme est formée de molasse marine recouverte de moraine. De nouveau, sol profond et meuble, propice au mélèze. L'ancien peuplement — taillis de hêtre surexploité —, fut remplacé il y a 80 à 100 ans par une plantation de résineux, après une période assez longue de culture agricole. A l'épicéa, essence de fond, furent mêlés le pin et le mélèze, puis aussi le sapin. Ces mélèzes, de provenance inconnue, donnèrent des résultats magnifiques. Ecorce fine, fûts élancés, propres, soutenus. Il en est de même pour les pins. En bordure de cette forêt domaniale du Klosterwald, une bande de forêt feuillue, propriété privée, tranche nettement par son aspect si différent. Les arbres y feraient la joie des peintres et des amants de la nature.

Descente sur Neuveville, puis départ par train jusqu'à Berthoud.

(A suivre.)

J. P. C.

---